



Yann
Giordmaina

Pierre
Coiffet

TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI J

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 AVRIL 2026

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à obtenir, sur un horizon d'investissement minimum de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure au marché actions de la zone euro en investissant dans les actions de sociétés offrant un profil dit « Value » : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

| | |
|-------------------------|--------------------|
| Actif net global | 1 674,50 M€ |
| VL part J | 11 509,15 € |

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*

| | |
|-------------------------------------|------|
| MSCI EMU dividendes nets réinvestis | 100% |
|-------------------------------------|------|

* Depuis le 16 juil. 2025

Composition de l'indicateur de gestion*

| | |
|---|------|
| MSCI EMU Value dividendes nets réinvestis | 100% |
|---|------|

* Depuis le 16 juil. 2025

Caractéristiques

| | |
|---|---------------------------------|
| Date de création de l'OPC | 14/06/2002 |
| Date de 1ère VL de la Part | 16/07/2025 |
| Durée minimale de placement recommandée | 5 ans et plus |
| Classification AMF | Actions de pays de la zone euro |
| Classification SFDR | Article 8 |
| Société de gestion | LBP AM |
| Gestionnaire financier par délégation | La Financière de L'Echiquier |
| Dépositaire | CACEIS BANK |
| Eligible au PEA | Oui |

Valorisation

| | |
|------------------------------|--|
| Fréquence de valorisation | Quotidienne |
| Nature de la valorisation | Cours de clôture |
| Code ISIN part J | FR0014010Q42 |
| Ticker Bloomberg part J | TQVVERJ FP |
| Lieu de publication de la VL | www.lbpam.com |
| Valorisateur | CACEIS Fund Administration SA |

Souscriptions-rachats

| | |
|---|-----------------------|
| Heure limite de centralisation auprès du dépositaire | 13h00 |
| Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale | Néant |
| Ordre effectué à | Cours Inconnu |
| Souscription initiale minimum | 20 000 000 Euros |
| Décimalisation | 1/100 000 ème de part |

Frais

| | |
|---|--|
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,61% TTC de l'actif net |
| Commissions liées aux résultats | Néant |
| Commission de souscription | 6,0% maximum (dont part acquise : Néant) |
| Commission de rachat | Néant |

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™



Au 31-01-2026

NOTATION QUANTALYS™



Au 30-11-2025

PROFIL DE RISQUE



Conformément à la réglementation MIF, l'historique de la part (inférieur à 1 an) ne permet pas d'afficher les performances et indicateurs de risque du portefeuille.

Commentaire de gestion

En avril, le MSCI EMU NR enregistre +6,29% quand le MSCI Value NR affiche une hausse de +5,42%. Les marchés européens ont rebondi après la forte baisse de mars portés par l'optimisme sur la fin de la guerre au Moyen-Orient et les bons résultats du T1. Sur le plan sectoriel, avril a été marqué par une rotation nette en faveur des secteurs le plus délaissés en mars. Le fonds a nettement surperformé son indice de style et dans une moindre mesure l'indice général, grâce à la sélection de titres et notamment notre conviction dans Vallourec qui bénéficie de son exposition relativement plus faible que ses concurrents au Moyen-Orient et de la reprise des investissements aux Etats-Unis. Vallourec est bien positionné dans ce pays où il produit localement et il n'est donc pas pénalisé par les droits de douane. Les autres contributeurs positifs ont concerné Intesa et la banque italienne BMPS. Les mouvements ont été nombreux avec la sortie de Merlin Propriétés et les allègements dans Klépierre, Covivio, ArcelorMittal, Intesa, Commerzbank, Piraeus, Iberdrola, Renault, Mercedes, Erste Bank, Henkel, Siemens et DHL. Nous avons entré Danone, WdP, Buzzi et avons renforcé Orange et Vallourec.

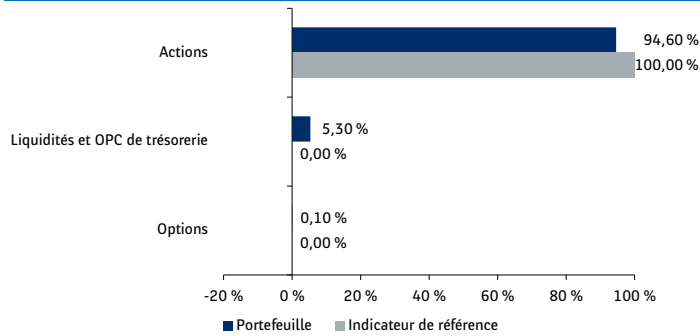
TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI J

MSCI EMU dividendes nets réinvestis

30 avril 2026

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



Hors bilan : -1,42% Options

INDICATEURS CLÉS

| | |
|--|--------|
| Nombre de titres actions en portefeuille | 54 |
| Exposition globale | 93,18% |
| Poids des 10 premiers titres | 40,14% |
| Poids des 20 premiers titres | 61,32% |

10 PRINCIPAUX ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE

| Libellé | Secteur | Pays | % de l'actif net |
|------------------------------------|----------------------------|-----------|------------------|
| BANCO SANTANDER SA | Finance | Espagne | 5,70% |
| ALLIANZ SE | Finance | Allemagne | 5,40% |
| IBERDROLA SA | Services aux Collectivités | Espagne | 4,77% |
| INTESA SANPAOLO SPA | Finance | Italie | 4,48% |
| SANOFI SA | Santé | France | 4,19% |
| BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA | Finance | Espagne | 3,92% |
| ING GROEP NV | Finance | Pays-Bas | 3,32% |
| SIEMENS AG | Industrie | Allemagne | 3,15% |
| ENGIE SA | Services aux Collectivités | France | 2,95% |
| ORANGE SA | Services de Communication | France | 2,61% |

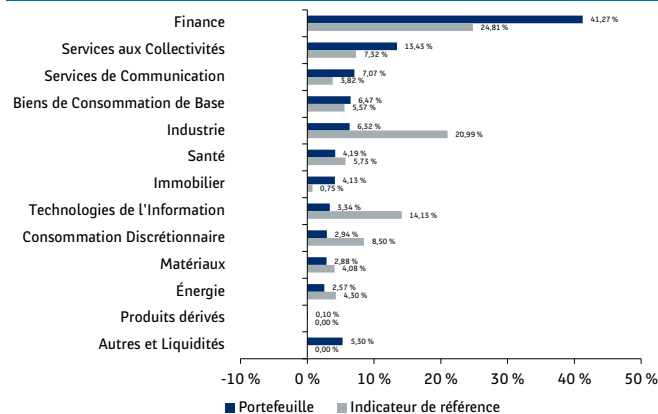
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

| Libellé | Poids dans le portefeuille | Poids dans l'indicateur de réf. | Ecart |
|---------------------|----------------------------|---------------------------------|-------|
| BANCO SANTANDER SA | 5,70% | 2,38% | 3,32% |
| INTESA SANPAOLO SPA | 4,48% | 1,25% | 3,22% |
| ALLIANZ SE | 5,40% | 2,31% | 3,10% |
| SANOFI SA | 4,19% | 1,37% | 2,82% |
| IBERDROLA SA | 4,77% | 2,00% | 2,77% |

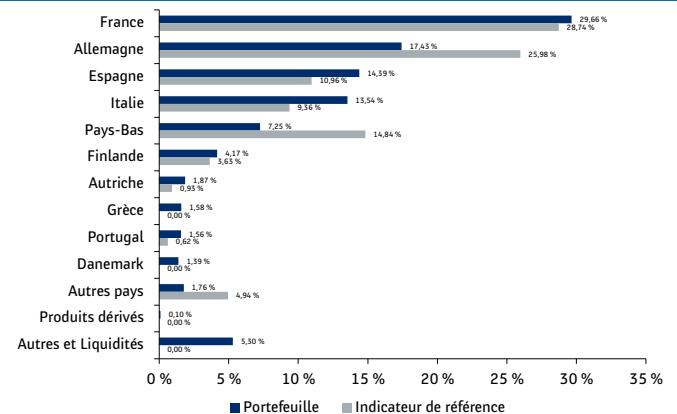
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

| Libellé | Poids dans le portefeuille | Poids dans l'indicateur de réf. | Ecart |
|-----------------------|----------------------------|---------------------------------|--------|
| ASML HOLDING NV | - | 7,40% | -7,40% |
| TOTALENERGIES SE | - | 2,45% | -2,45% |
| SAP SE | - | 2,37% | -2,37% |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE | - | 2,30% | -2,30% |
| SIEMENS ENERGY AG | - | 2,18% | -2,18% |

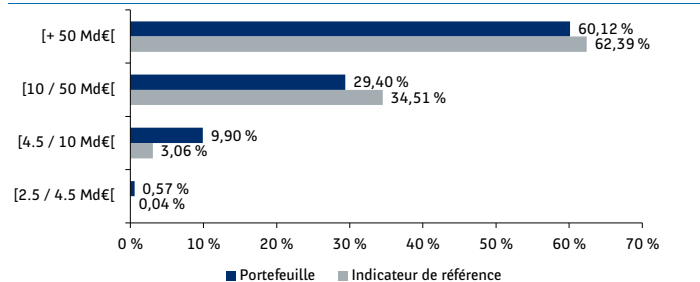
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



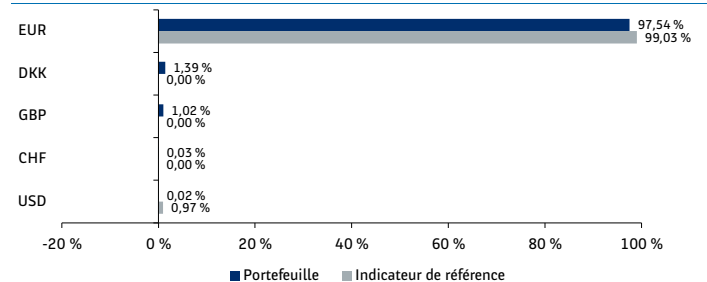
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVICES EN % DE L'ACTIF NET *



* Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.



TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI J

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

| | |
|---|-----------------------------------|
| Approche ESG | Amélioration de note ¹ |
| Taux de retraitement de l'univers de comparaison | 30% |
| Score GREaT moyen pondéré du portefeuille | 7,48 |
| Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ² | 7,31 |

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernement d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines et naturelles : respect des droits fondamentaux au travail, politiques et pratiques RH, protection de l'environnement et limitation des impacts négatifs sur la nature tout au long de la chaîne de valeur.

Transition Énergétique

Contribuer à la transition énergétique pour de nouveaux modes de consommation et de production plus durables, et accompagner le passage d'un modèle économique fortement consommateur d'énergies fossiles vers un modèle sobre, résilient et décarboné.

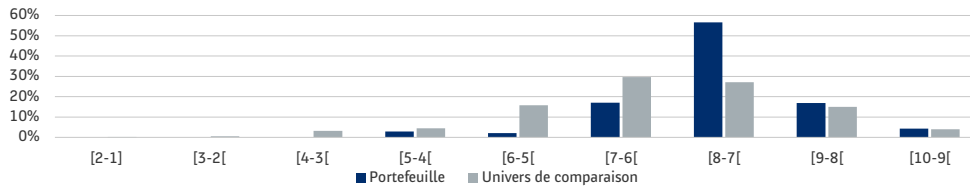
Développement des Territoires

Assurer le respect des droits humains dans l'ensemble de la chaîne de valeurs des entreprises (communautés, clients, chaînes d'approvisionnement...) et impact sociétal des entreprises.

| | Portefeuille | Couverture du portefeuille | Comparable | Couverture du comparable | Type de comparable |
|---|--------------|----------------------------|-------------|--------------------------|------------------------|
| G - Gouvernance Responsable | 6,92 | 100,0% | 6,66 | 100,0% | Univers de comparaison |
| R - Gestion Durable des Ressources | 6,96 | 100,0% | 6,36 | 100,0% | |
| E - Transition Énergétique | 7,10 | 100,0% | 6,68 | 100,0% | |
| T - Développement des Territoires | 6,94 | 100,0% | 6,35 | 99,8% | |

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

| Nom de l'émetteur | Poids dans le portefeuille | Score GREaT | G | R | E | T |
|---------------------------|----------------------------|-------------|-------|-------|-------|-------|
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD | 1,2% | 10,00 | 23,5% | 19,9% | 33,5% | 23,1% |
| ALPHA BANK SA | 0,8% | 10,00 | 36,9% | 35,5% | 6,1% | 21,5% |
| EDP SA | 1,6% | 9,84 | 13,5% | 36,5% | 26,1% | 23,9% |
| UPM-KYMMENE OYJ | 0,5% | 9,74 | 24,8% | 24,5% | 17,1% | 33,6% |
| COVIVIO SA/FRANCE | 1,0% | 8,99 | 20,9% | 35,6% | 26,5% | 16,9% |



TOCQUEVILLE EURO EQUITY VALUE SRI J

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 AVRIL 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

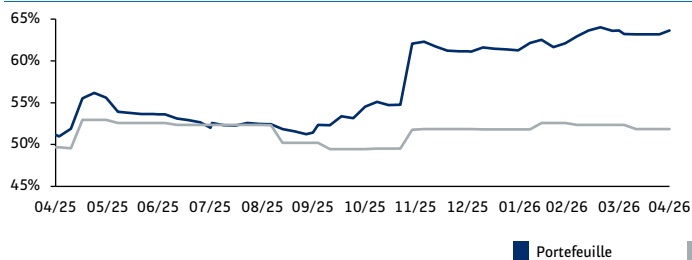
| | Portefeuille | Engagement Minimum |
|--------------------------------------|--------------|--------------------|
| Pourcentage d'Investissement Durable | 60,5% | 30,0% |

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

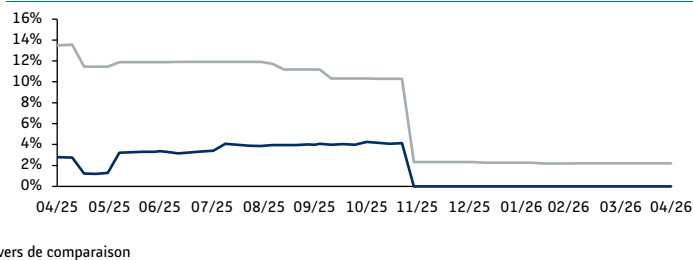
| Indicateur 1 - Environnement | Portefeuille | Comparable |
|------------------------------|--------------|------------|
| Alignement net zéro | 63,7% | 51,9% |
| Taux de Couverture | 100,0% | 100,0% |

| Indicateur 2 - Social | Portefeuille | Comparable |
|---------------------------------|--------------|------------|
| Manque de diligence raisonnable | 0,0% | 2,2% |
| Taux de Couverture | 83,9% | 81,1% |

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



Méthodologie de l'indicateur 1 :

| Nom de l'indicateur et Source | Définition | Unité de mesure |
|--|---|-----------------|
| Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP | Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi. | % |

Méthodologie de l'indicateur 2 :

| Nom de l'indicateur et Source | Définition | Unité de mesure |
|---|---|-----------------|
| Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI | Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme. | % AUM |

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Énergétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings).

La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.